

FICHE DE MISSION

CHAUFFEUR / ACCOMPAGNATEUR BENÉVOLE

Etre bénévole à l'APF, a pour intérêt principal le partage, la relation d'échange et le soutien avec les personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leur famille.

Afin d'être chauffeur / accompagnateur bénévole vous vous engagez à :

- avoir le permis depuis plus de 3 ans.
- avoir un nombre suffisant de point permettant la conduite.

Missions chauffeur :

- Conduire dans le respect du code de la route.
- Véhiculer un ou plusieurs adhérents de leurs domiciles au lieu de sortie.
- Savoir ancrer les attaches et fixer les ceintures de sécurité.

Mission accompagnateur :

- Accompagner les adhérents pendant la sortie.
- Pousser un fauteuil.
- Accompagner la personne au toilette sans transfert
- Aider la personne dans les gestes qui ne nécessitent pas de compétences spécifiques.
(enfiler un manteau, donner une bouteille d'eau.)

Je m'engage en tant que :

- Chauffeur
- Accompagnateur
- Chauffeur / Accompagnateur

A respecter les missions ci-dessus citées.

A :

Le :